



Paris, le 3 février 2017

Information presse**Expérimentation dans le 20^{ème} arrondissement pour le maintien dans le logement****Le Département de Paris, les bailleurs sociaux et l'EPS Maison Blanche s'associent**

Le Département de Paris, l'Etablissement Public de Santé Maison Blanche, membre du Groupement Hospitalier de Territoire Paris « Psychiatrie & Neurosciences », l'AORIF – l'Union Sociale pour l'Habitat d'Ile-de-France et douze bailleurs sociaux ont décidé de s'associer pour mettre en œuvre, à titre expérimental, une équipe dédiée aux signalements émanant des bailleurs sociaux dans le 20^{ème}

arrondissement de Paris (183.000 habitants).

Cette convention, signée le 1^{er} février, scelle un partenariat étroit, engagé il y a plusieurs années. Depuis 2012, à l'initiative du Conseil Local de Santé Mentale du 20^{ème} arrondissement, l'AORIF et les bailleurs sociaux, les services de psychiatrie, les services sociaux et les associations se sont rapprochés afin d'améliorer les conditions d'accès et de maintien dans le logement des personnes en difficultés psycho-sociales.

Le nouveau projet a recueilli le soutien financier du Département de Paris pour l'année 2017 dans le cadre du Pacte contre la grande exclusion ainsi que celui des bailleurs sociaux, qui ont également bénéficié d'un appui à travers l'appel à projet « 10 000 logements HLM accompagnés » initié par l'Etat et l'Union Sociale pour l'Habitat. Une expérimentation similaire sera conduite prochainement dans le 13^{ème} arrondissement avec l'Association Santé Mentale 13^e.

Une équipe dédiée

La mise en œuvre d'une équipe de psychiatrie dédiée permet aux parties prenantes de poursuivre, en étroite collaboration, le travail engagé. Elle a pour objectif de faciliter le maintien dans le logement des personnes en difficultés psycho-sociales par une évaluation et une orientation, si nécessaire, vers les services sanitaires, médico-sociaux ou sociaux adaptés. Elle favorisera également



l'intégration de ces dernières au sein de leurs lieux de vie, essentielle au rétablissement de ces populations fragiles.

L'équipe dédiée sera amenée à intervenir auprès de 50 à 100 locataires sur toute la durée du projet (12 mois).

Par ailleurs, des actions de sensibilisation concernant les problématiques des troubles mentaux seront organisées à l'attention des équipes des bailleurs sociaux (gardiens, médiateurs, conseillers sociaux) afin de faciliter leur dépistage et leur appréhension au quotidien.

Un sujet de recherche pour mieux penser la prise en charge des locataires en difficultés psychosociales

Un projet de recherche est adossé à cette action innovante. Il complète le dispositif en offrant des outils supplémentaires pour mieux repérer et prendre en charge les situations de fragilités psychosociales. Les partenaires travaillent actuellement à l'élaboration d'indicateurs de signalement.

A propos de l'AORIF : *L'AORIF – l'Union Sociale pour l'Habitat d'Ile-de-France est l'association professionnelle regroupant les organismes de logement social œuvrant en Ile-de-France et adhérant à l'une des fédérations de l'Union Sociale pour l'Habitat. L'AORIF est en charge de la déclinaison régionale des grandes priorités nationales et défend les intérêts des bailleurs sociaux en assurant un partenariat avec les décideurs politiques et financiers.*

Liste des bailleurs sociaux impliqués dans le partenariat : Adoma, Batigere, Domaxis, Efidis, Elogie Siemp, France Habitation, Habitat Social Français, I3F, Logis Transports, Paris Habitat, La Résidence Immobilière de la Ville de Paris, Résidence Le Logement des Fonctionnaires.